

André Morillot,

Docteur en Droit,

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation

Successeur

de M. Boviel.

Paris, le 9<sup>th</sup> 1910Urgent

Monsieur le Maire,

Je reçois de la Section de l'Intérieur du Conseil d'Etat l'avis que le Conseil veut être nommé Rapporteur de l'aff. du legs Sappier à la Ville de Nice.

Je vous en remercie, tout en me disant que les prochains cours de la Ville ou non l'intéressent de suivre cette affaire devant le Conseil d'Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, les assurances de ma haute considération,

André Morillot

Monsieur le Sénateur  
Maire de la Ville de Nice.